



Saison 2025/2026

Commission des Compétitions Séniors Masculines

Procès-verbal n°04

Réunion du :	Jeudi 04 septembre 2025
A :	18 h 30 Maison du Football Lons le Saunier
Présidence :	M. ANGONIN Emmanuel
Présents :	MM. CLOSCAVET Theo - COMTE Pierre - FARES Maurice - JULLIARD Serge - NETZER Jean-Luc et PERERA Gérard.
Excusé :	M. MONNERET Jean-Pierre

1. Approbation du PV N°03 par la Commission

Pas de remarque. PV approuvé.

2. Courriers des Clubs

- Demande par mail de **Mont Sous Vaudrey**, pour utiliser le terrain de Chaussin (pour l'équipe en Départemental 1) et le terrain de Souvans (pour l'équipe en Départemental 3) quand le terrain Annexe de Mont S/Vaudrey (Jean Fraisier 2) est surchargé (le terrain Honneur du club étant en travaux) ; la Commission autorise, suivant l'occupation du terrain Annexe (Jean Fraisier 2), et sous réserve de l'accord de Plaine 39, l'utilisation des terrains de Chaussin et de Souvans. (accord de Souvans reçu

- Demande par mail d'**Arlay**, la Commission valide la demande de dérogation du terrain. La Commission rappelle qu'une amende de 15 € est appliquée par match joué à domicile, voir règlement financier.

- Demande par mail de **Moissey**, la Commission valide la demande de report de match.

- Demande par mail (04.09) de **Bresse Jura Foot** : le club demande que son équipe C qui évolue en Départemental 2 soit rétrogradée en Départemental 3 à la suite du motif Manque de niveau.

La Commission ne peut accepter cette demande tardive de descente en D3, les niveaux des équipes ont été publiés le 4 juillet 2025 et les engagements étaient clos le 21 juillet 2025.

3. Championnats Seniors

- L'équipe de FC Mont noir 2 décide de finalement s'engager à 8 et non à 11.

- L'équipe de Crotenay / C. Ain 3 initialement engagée à 11, puis à 8, est maintenant en entente avec le club de Ney afin de jouer à 11.

- L'équipe de La Ferté 2 initialement engagée à 8 est maintenant en entente avec le club de Souvans afin de jouer à 11.

4. Reprogrammation des matchs en retard

En raison de la qualification de Haut Jura 1, Crotenay/C. Ain 1, Sud Revermont 1, Aromas 1, St Aubin 1, Plateau 39 1 et Souvans 1 en Coupe de France pour le 3ème tour, les match du 14.09 sont reportés.



La Commission procède à la **programmation des matchs en retard** :

Matchs du 14.09 reportés au dimanche 19 octobre (au 9 novembre si qualifié en Coupe Département) :

Départemental 1 :

Haut Jura 1 - Bresse Jura Foot 2
Petite Montagne Fc 1 – Crotenay Combe D’Ain 1
Mont Sous Vaudrey 2 – Sud Revermont 1

Départemental 2 - Poule A

Jura Lacs F 3 - Aromas 1

Départemental 2 – Poule B

Plaine Fc 39 1 – St Aubin 1

Départemental 3 - Poule B

Plateau 39 Fc 3 – Poligny Grimont 3

Départemental 3 – Poule C

Souvans 1 – Montbarrey 1
Moissey – Molay 1 (du 07.09)

Départemental 4 – Poule A

Grandvaux Foot 2 – Viry 1 (du 07.09)

Matchs du 07.09 reportés au dimanche 21 septembre

Départemental 4 – Poule A :

Montmorot 3 – Crotenay C. Ain / Ney 3

Départemental 4 – Poule B :

Courlaoux 2 – Triangle D’Or Jura 3
St Claude 2 – Chapelle Voland 2

Départemental 4 – Poule C :

Dole Crissey Ps 2 – Cernans 1

5. Tirage de la Coupe du Département Cadrage.

La Commission procède au tirage des 32ème de finale. Les rencontres sont fixées les 20 ou 21 septembre 2025 sur le terrain du club premier nommé :

Archelange 1 – Mont sous Vaudrey 3
Saint Maur 1 – Viry 1
Aiglepierre 1 - Mont sous Vaudrey 2
Aromas 1 – St Claude 1
Courlaoux 1 – Petite Montagne 1
Brenne Orain 2 – Bresse Jura Foot 3
Beaufort 1 – Passenans 1
Crotenay/C. Ain 2 – Brenne Orain 1



Montbarrey 1 – Coteaux de seille 2
Vaux 1 – Macornay 2
Sirod 2 – Moisse 1
Poligny/Grimont 3 – Sirod 1
Pleure 1 – Rochefort 2
Molay 1 – Plateau 39 1
Champagnole 3 – Ney 1
Grandvaux 1 - Montmorot 2
Foucherans 1 – Jura Lacs 3
Jura Stad 1 – St Aubin 1
Arcade Foot 2 – Sud Revermont 1
Jura Lacs 2 – Trois Monts 1
Haut Jura 1 – Mouchard/Arc 1
Arlay 1 – Perrigny 1
Mont Noir 1 – Poligny/Grimont 2
Pont de Pyle 1 – Chapelle Volland 1
Ravilloles 1 – Crotenay/C. Ain 1
Plaine 39 1 – La Joux 2
Rahon 1 – Gevry 1
Jura Nord 2 – Archelange 2
Choisey 1 – Souvans 1
Triangle d’Or 2 – Lons RC 2
La Ferté 1 – Plaine 39 2
Dole Crissey 1 – Bresse Jura Foot 2

6. Etablissement du calendrier des réunions

Le Président de la Commission propose de fixer la date de la prochaine réunion.

- Jeudi 25 septembre 2025 à 18 h 30.

L’ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée.

Théo CLOSCAVET
Secrétaire de séance

Emmanuel ANGONIN
Président de la Commission